produits pro



Algichen

Destructeur mousses, lichens

Produit destiné à éliminer les mousses, algues, lichens, verdissures et moisissures sur murs, terrasses, pierres, toits, piscines, court de tennis, ...
Il s'utilise sur toutes les surfaces : enduits, crépis, pierres, pierres tombales, vasques, fontaines, bateaux, toitures en tuiles, éverites, ardoises, Fibrociment, chaume, shingle, terrasses, etc.
Il est utilisé également pour le traitement des eaux de piscine et des bassins de rétention. Non agressif vis-à-vis des matériaux et des peintures.
Il n'est pas dangereux. Il est ininflammable. Applications: entreprises de peintures, sociétés de ravalement, entreprises du bâtiment, sociétés de nettoyage, industries en général, services d'entretien des municipalités.



Mode d'emploi
- Par contact: diluer dans de l'eau à raison d'1 litre de produit pour 2 à 4 litres d'eau.
Pulvériser sur les surfaces à nettoyer.
Laisser agir quelques heures ou quelques jours, puis nettoyer avec une machine à la haute pression, ou par brossage.
1 litre de solution permet de traiter environ 6 à 8 m².
- Par injection : en goutte à goutte, à l'état pur.
- Par pulvérisation : 1 à 5 litres pour 100 L d'eau en désinfection ou pour une action désodorisante
5 à 10 litres pour 100 L d'eau pour détruire les mousses et les champignons.
- Par adduction : dans les bassins ne contenant ni plantes, ni poissons, 1 L pour 10 L d'eau
(rémanence algistatique de 5 à 6 mois).

Précautions d'utilisation
Eviter les projections oculaires et le contact prolongé avec l'épiderme.
Ne pas utiliser par temps de pluie. Protéger les plantations voisines.
L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Date limite d'utilisation optimale : 24 mois à compter de la date de fabrication indiquée sur l'emballage. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Données techniques
Aspect : liquide limpide   pH : 9,2   Densité : 1

Législation
- **Classification du mélange conformément aux directives 67/548/CEE, 1999/45/CE et leurs adaptations :** Risque d'effets irritants pour les yeux et pour la peau. Très toxique pour les organismes aquatiques.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour le *personnel médical.*
- Protection de l'environnement :
Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.
- Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)
- Produit biocide : TP 10
Substances actives biocides : - chlorure d'alkyl diméthyl benzyl amonium, CAS : 68424-85-1, 96 g/l.

Emballage : carton de 4 bidons de 5 litres.

EYREIN
industrie
Z.I. La Croix-St-Pierre
19800 EYREIN
Tél. **05 55 27 65 27**
Fax 05 55 27 66 08